

CRITERIUM NATIONAL DES JEUNES

REGLEMENT CRITERIUM NATIONAL GARCONS

Le Critérium National se dispute en trois phases;

Répartition des joueurs.

Les joueurs sont répartis en trois divisions.

Répartition des séries par division.

Division 1: une division de 24+8 joueurs (juniors)
Les 8 meilleurs joueurs sont exemptés de la phase de poules. Les autres joueurs sont répartis en 8 poules de trois joueurs.

Division 2: une division de 24 joueurs (cadets)
Les joueurs sont répartis en 8 poules de trois joueurs.

Division 3: une division de 24 joueurs (minimes)
Les joueurs sont répartis en 8 poules de trois joueurs.

La division 3 n'est introduite qu'à partir de la phase 2. Au cours de la première phase, un tour de qualification sera organisé.

Après le tour de poule, un tour final sera joué dans chaque division en utilisant un système similaire au modèle asiatique pour obtenir un classement complet.

Classement final du critérium national.

Sera déclaré vainqueur du Critérium National Jeunes Garçons par catégorie le joueur qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans sa catégorie au total des trois phases, en ne comptant pour chaque joueur que les deux meilleurs résultats. En cas d'égalité, le résultat de la troisième phase déterminera le ranking.

Répartition des points:

Les points sont attribués à chaque participant, de 80pts pour le vainqueur à 1pts pour le dernier. Lors de la première phase les points ne sont attribués que pour les divisions 1 et 2, de 75pts pour le vainqueur à 1 pour le dernier.

Un joueur qui reçoit une carte rouge au cours d'une des phases ne récolte pas de points pour cette phase.

Inscriptions.

- Les inscriptions se font au moyen des formulaires ou des directives qui sont mis à la disposition par la C.N. E.
- Uniquement les joueurs qui auront au maximum 17 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours peuvent s'inscrire.

Les joueurs ne sont pas automatiquement inscrits à toutes les phases, mais doivent s'inscrire individuellement pour chaque phase. Pour les deux premières divisions, le placement se fera sur la base du classement numérique national. Les huit joueurs les mieux classés seront exemptés de la phase de poules. Les autres seront répartis en poules, puis un système de tableaux asiatiques déterminera le classement général.

Le classement numérique ne s'appliquera qu'aux joueurs ayant un classement B ou aux joueurs ayant les points nécessaires pour obtenir un classement B. Pour les places restantes, les joueurs seront classés en fonction de leur classement, et en cas d'égalité, ils seront départagés en se référant à leur nombre de points. Les deux meilleurs préminimes de la saison précédente auront une wild-card.

-Les joueurs qui ne sont pas qualifiés pour disputer les championnats provinciaux ou nationaux, ainsi que les joueurs qui sont qualifiés pour défendre les couleurs d'un pays étranger sont exclus de participation.

Classement minimum :

-E4 chez les garçons

-Les joueurs juniors 1 doivent avoir un classement de minimum C0, les juniors 2 et 3 minimum B6.

-les minimes 2 doivent avoir un classement minimum de E4.

Tour qualificatif pour minimes et préminimes.

La Commission Nationale des événements organise lors de la 1^{ère} phase une phase de qualification au lieu de la division 3.

REGLEMENT CRITERIUM NATIONAL FILLES

Le Critérium National se dispute en trois phases;

Répartition des joueuses.

Les joueuses sont réparties en deux divisions.

Répartition des séries par division.

Division 1: une division de 24+8 joueuses (juniores/cadettes)

Les 8 meilleures joueuses sont exemptées de la phase de poule. Les autres joueuses sont réparties en 8 poules de trois joueuses.

Division 2: une division de 24 joueuses (minimes)

Les joueuses sont réparties en 8 poules de trois joueuses.

La division 2 n'est introduite qu'à partir de la phase 2. Au cours de la première phase, un tour de qualification sera organisé.

Après le tour de poule, un tour final sera joué dans chaque division en utilisant un système similaire au modèle asiatique pour obtenir un classement complet.

Classement final du critérium national.

Sera déclarée vainqueur du Critérium National Jeunes Filles par catégorie la joueuse qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans sa catégorie au total des trois phases, en ne comptant pour chaque joueuse que les deux meilleurs résultats. En cas d'égalité, le résultat de la troisième phase déterminera le ranking.

Répartition des points:

Les points sont attribués à chaque participante, de 56pts pour la gagnante à 1pts pour la dernière. Lors de la première phase les points ne sont attribués que pour les divisions 1, de 75pts pour la gagnante à 1 pour la dernière.

Une joueuse qui reçoit une carte rouge au cours d'une des phases ne récolte pas de points pour cette phase.

Inscriptions.

- Les inscriptions se font au moyen des formulaires ou des directives qui sont mis à la disposition par la C.N. E.
- Uniquement les joueuses qui auront au maximum 17 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours peuvent s'inscrire.

Les joueuses ne sont pas automatiquement inscrites à toutes les phases, mais doivent s'inscrire individuellement pour chaque phase. Pour les deux premières divisions, le placement se fera sur la base du classement numérique national. Les huit joueuses les mieux classées seront exemptées de la phase de poules. Les autres seront réparties en poules, puis un système de tableaux asiatiques déterminera le classement général.

Le classement numérique ne s'appliquera qu'aux joueuses ayant un classement B ou aux joueuses ayant les points nécessaires pour obtenir un classement B.

Pour les places restantes, les joueuses seront classés en fonction de leur classement, et en cas d'égalité, ils seront départagés en se référant à leur nombre de points. Les deux meilleures préminimes de la saison précédente auront une wild-card.

-Les joueuses qui ne sont pas qualifiées pour disputer les championnats provinciaux ou nationaux, ainsi que les joueuses qui sont qualifiées pour défendre les couleurs d'un pays étranger sont exclues de participation.

Classement minimum :

-D4 chez les filles

-Les joueuses juniors 1 doivent avoir un classement de minimum C0, les juniors 2 et 3 minimum B6.

-les minimes 2 doivent avoir un classement minimum de D4

Tour qualificatif pour minimes et préminimes.

La Commission Nationale des événements organise lors de la 1^{ère} phase une phase de qualification au lieu de la division 3.